



# Fosses-la-Ville

commune envie de projet

Bulletin communal | #05 | Octobre 2023



**05**  
Octobre 2023

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR



LE PAIN  
D'ANTAN

FOSSES-LA-VILLE

13/BC, Chaussée de Namur

Tel. :071 496 733

[lepaindantan.be](http://lepaindantan.be)

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

DEEP IN  
**TREES**



Rue du Try Al Hutte 26  
5070 Fosses-La-Ville  
T. 0473 28 05 93

[WWW.DEEPINTREES.BE](http://WWW.DEEPINTREES.BE)

T.V.A. BE 0779.250.092

[contact@deepintrees.be](mailto:contact@deepintrees.be)

ARBORISTE  
GRIMPEUR  
ELAGUEUR

ABATTAGE  
DÉMONTAGE  
D'ARBRES DÉLICATS  
ELAGAGE  
TAILLE DOUCE  
HAUBANAGE  
BROYAGE  
DE BRANCHES  
DESSOUCHAGE  
PLANTATION  
D'ARBRES ET DE HAIES  
TRAVAUX FORESTIERS  
ÉVACUATION DES DÉCHETS

MES MATÉRIAUX, C'EST TODI CHEZ ...



POUR LES PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Chaussée de Charleroi 161 à 5000 Namur

**081/74.09.60**

[www.delvauxmatériaux.be](http://www.delvauxmatériaux.be)

24H/24



Funérailles  
**J-F PESSLEUX**

Organisation complète  
de funérailles  
toutes régions

Funérarium  
avec parking aisé  
Fleurs  
Articles Funéraires  
Caveaux  
Monuments funéraires

0498 94 06 20



Rue des Six Bras, 37  
5170 BOIS-DE-VILLERS  
(Profondeville)  
Tél.: 081 43 47 45



Rue François Dive, 47C  
5060 FALISOLLE  
(Sambreville)  
Tél.: 071 77 38 37

[jf.pessleux@gmail.com](mailto:jf.pessleux@gmail.com)

**Picobeleau**  
ENTREPRISE DE TITRES-SERVICES

**VOTRE DÉFAUT :  
HYPERACTIF  
POUR NOUS,  
C'EST UNE QUALITÉ**

**VOUS ÊTES ÉNERGIQUE ET POLYVALENT ?  
NOUS RECHERCHONS DES GENS  
QUI ONT VOTRE TALENT !**

**ENGAGE  
AIDE-MÉNAGÈR(E)**

► **POUR POSTULER :**  
[job@picobeleau.net](mailto:job@picobeleau.net)  
[www.picobeleau.net](http://www.picobeleau.net)  
**071 70 06 71**

📍 **Walcourt, Gerpennes, Bois-de-Villers et Gozée**

**SaveTax**  
COMPTABILITÉ - CONSEIL - OPTIMISATION FISCALE

**Votre comptabilité entièrement digitale,  
accessible depuis votre PC & smartphone**

[www.savetax.be](http://www.savetax.be)  
Tel 081/396.396 ✓ Mail [info@savetax.be](mailto:info@savetax.be)

- ✓ Bureau Namur : Rue Hennevauche 14, 5640 Mettet
- ✓ Bureau Liège : Rue Guillemins 139, 4000 Liège
- ✓ Bureau BW : Allée du Bois de Bercuit 39, 1390 Grez-Doiceau

**Guillaume Dubois**  
0473 68 90 84

**Kinésithérapie**

- générale
- sportive
- respiratoire
- ambulatoire
- orthopédique
- neurologique

**NOUVEAU  
DLM  
Pressothérapie**

**École du poids**

**CABINET & DOMICILE** Place Communale 6 | 6250 PRESLES



LE POINT DE RENCONTRE ENTRE LA **MARQUE** QUE VOUS AIMEZ  
ET LES **SERVICES** QUE VOUS ATTENDEZ !

**VOLKSWAGEN / AUDI / SEAT / CUPRA**

Avenue des Déportés 32 - 5070 Fosses-la-Ville - T 071 71 11 58



[www.mazuin.be](http://www.mazuin.be)



**CARRELAGES, CHAPE BÉTON, SANITAIRE**

[www.materiauxgilot.be](http://www.materiauxgilot.be)  
[contact@materiauxgilot.be](mailto:contact@materiauxgilot.be)

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION  
SANITAIRE - PLASTIQUES**

Rue Vigneron 22 A - 5060 FALISOLLE  
Tél. 071 77 11 57

**ANTHONY COEKELBERGS sprl**

**CHAUFFAGE - SANITAIRE - ENERGIES SOLAIRES**

*Installation - Entretien - Dépannage*

**CHAUFFAGE SOL**

**POMPE À CHALEUR**

**VENTILATION**

**CLIMATISATION**

**ÉNERGIES SOLAIRES**

**SALLE DE BAINS**

DEVIS GRATUIT

[info@anthonycoekelbergs.be](mailto:info@anthonycoekelbergs.be)

Sambreville  
Fosses-la-Ville

**071 74 20 12**

# SOMMAIRE

 <b>Gaëtan de Bilderling</b>	
Etat civil.....	7
Salon de la santé.....	8
 <b>Frédéric Moreau</b>	
Services Travaux.....	9
Collecte de jouets.....	9
Campagne de dératissage.....	10
 <b>Laurie Spineux</b>	
Le Patro Saint-Feuillen.....	11
Petit retour de "Tous au chapiteau".....	11
Le plan de cohésion sociale.....	12
À vous de jouer.....	13
Votre présence à nos côtés.....	13
 <b>Bernard Meuter</b>	
Saison théâtrale du centre culturel.....	14
Festival Eklectik.....	14
"Il faut que la presse paraisse.....	15
Rénovation urbaine et... légos.....	16
Édition du calendrier des manifestations.....	16
Été solidaire, je suis partenaire 2023.....	17
Deux graffs à l'agora.....	18
Tous au chapiteau, un évènement incontournable.....	18
Une arrière-saison festive au lac de Bambois.....	19
Bibliothèques virtuelle relative aux archives.....	19
Opération de rénovation urbaine.....	20
Plaine de la Rosière.....	20
 <b>Etienne Drèze</b>	
Cérémonies patriotiques.....	21
Enseignement.....	21
Agenda des activités des écoles.....	22
 <b>Jean-François Favresse</b>	
Voyages organisé en Baie de Somme.....	23
Nos jubilaires à l'honneur.....	23
La fête nationale française.....	24
Le souper dansant du comité de jumelage.....	25
Jubilé du Jumelage.....	25
Cent... et un.....	25
Vous venez d'obtenir votre permis d'urbanisme.....	25
 <b>Bérangère Tahir-Bouffioux</b>	
Horaires des ateliers couture.....	27
Horaires des ateliers cuisine.....	27
Animation "Bingo".....	27
Au service de gestion de dettes.....	27
Li p'tit bôtik.....	27
<b>Infos Utiles.....</b>	<b>28</b>

Chers Fossois, Chères Fossoises,

Avec le nouveau rythme des congés scolaires, la rentrée des classes semble déjà lointaine. J'espère toutefois qu'elle s'est déroulée agréablement pour vos enfants, que chacun a trouvé sa place dans sa nouvelle classe et que l'année se profile studieuse et pleine de découvertes... et ce malgré les fortes chaleurs que nous venons de connaître.

Cette rentrée marque aussi le grand retour du « **Salon de la Santé - Tous en forme !** », après l'annulation de l'édition 2019 pour les raisons sanitaires que nous ne citerons plus. Cette 6<sup>ème</sup> édition a pour thème « **La prévention, une utopie ? De la théorie à la pratique...** » et est organisée ce dimanche **08 octobre** au Centre Sportif de Sart-Saint-Laurent.

Le salon, totalement gratuit, vous proposera des conférences de haut niveau sur des thèmes aussi variés que l'alimentation des sportifs (Nathan de Bilderling), le sport de haut niveau (Enzo Scifo), l'alcool (Eric Boschman - Dr Gueibe), le tabac (Dr Vanden Heyden), le cœur (Dr Kerenzi) ou le sommeil (Dr Legros).

Les traditionnels dépistages seront également disponibles, ainsi qu'une multitude d'informations médicales que les exposants seront heureux de vous fournir. Entre autres, un espace bien-être vous permettra de découvrir comment réduire le stress ; et des démonstrations sportives animeront la journée.

La zone de secours Val de Sambre, qui vient tout juste d'emménager dans la nouvelle caserne de proximité juste derrière le Centre sportif, sera également de la partie. Les pompiers vous initieront à l'utilisation d'un défibrillateur et aux premiers gestes de secours.

Les enfants ne seront pas oubliés puisque diverses animations leur seront proposées.

Tout est mis en œuvre pour que vous passiez un agréable moment... alors : à vos agendas, nous vous attendons nombreux !

Au plaisir de vous y rencontrer,



**GAËTAN DE BILDERLING**

Officier d'état civil, Sécurité publique, Personnel communal, Santé, Sécurité routière et mobilité, Bien-être animal



Contactez-moi :  
bourgmestre@fosses-la-ville.be

Votre Bourgmestre,

Dr Gaëtan de Bilderling

# Journée Portes Ouvertes le 7 OCTOBRE



- Analyse du PH de votre terre gratuite
- Dégustations boulangerie | pâtisserie
- CADEAUX offerts
- Verre de l'amitié
- Nombreuses PROMOTIONS
- Concours

**Aveve**  
Mettet



📍 Rue Hennevauche 16 à 5640 Mettet  
🕒 Du lundi au samedi de 9h00 à 18h00

# ETAT CIVIL

Conformément à la législation relative à la protection des données à caractère personnel, aucune donnée n'est publiée sans un accord formel. Si vous souhaitez voir apparaître dans le Bulletin communal les informations relatives à une naissance, votre mariage ou un décès, il vous sera demandé de remplir un formulaire au service Etat civil/Population (ou via les pompes funèbres).

Les formulaires utiles sont téléchargeables via les QR codes ci-joints.

## Décès :

Dekelver Michelle, 67 ans, de Le Roux, décédée le 15/06/2023

Patiny Thierry, 54 ans, de Fosses-la-Ville, décédé le 24/06/2023

Piroux Jean-Claude, époux de Kepenne Myriam, 67 ans, de Fosses-la-Ville, décédé le 25/06/2023

Dumont Bernadette, veuve de Colon Maurice, 70 ans, de Fosses-la-Ville, décédée le 30/06/2023

Denis Christiane, veuve de Deboutte Jean, 85 ans, de Aisemont, décédée le 08/07/2023

Bourotte Georgine, veuve de Dumont Louis, 88 ans, de Fosses-la-Ville, décédée le 10/07/2023

Colon Brigitte, épouse de Bonato Jean-Pierre, 64 ans, de Fosses-la-Ville, décédée le 04/08/2023

## Mariages :

Deltour Arnaud de Fosses-la-Ville et Gaereminck Glynis de Fosses-la-Ville, le 03/06/2023

Romain Thierry de Fosses-la-Ville et Fontaine Christelle de Fosses-la-Ville, le 03/06/2023

Cooremans Guy de Fosses-la-Ville et Setakhr Vida de Fosses-la-Ville, le 17/06/2023

Struvay Bryan de Fosses-la-Ville et Lebrun Vanessa de Fosses-la-Vill, le 24/06/2023

Nono Zachée de Fosses-la-Ville et Fessi Oriane de Fosses-la-Ville, le 24/06/2023

Demaret Fabrice de Fosses-la-Ville et Brichard Stéphanie de Fosses-la-Ville, le 22/07/2023

Vandevandel Jonathan de Fosses-la-Ville et Lallemand Cindy de Fosses-la-Ville, le 29/07/2023

Gilkin Justin de Liège et Michotte Charlotte de Fosses-la-Ville, le 19/08/2023

Lossa Valentin de Châtelet et Adam Amandine de Sart-Saint-Laurent, le 19/08/2023

Larivière Philippe de Fosses-la-Ville et Dupire Marie-France de Fosses-la-Ville, le 26/08/2023

## Comment lire les QR Codes en trois étapes

-  1. Sélectionnez l'application de QR Codes sur votre smartphone ou téléchargez-la depuis le Google Store (Android) ou l'App Store (iPhone)
-  2. Scannez le QR Code imprimé dans votre bulletin communal
-  3. L'application vous propose un lien. Cliquez dessus et accédez à du contenu supplémentaire (photos, vidéos, dossiers...)



*C'è-st-on musucyin d' dicauce !*

\*\*\*

C'est un musicien de ducasse  
(un musicien de piètre valeur)

- ✓ Autorisation de publication Décès
- ✓ Autorisation de publication Mariage
- ✓ Autorisation de publication Naissance

6<sup>EME</sup> ÉDITION

# SALON DE LA SANTÉ

## TOUS EN FORME !

**8 DIMANCHE**  
**8 OCTOBRE 2023**

69 CHAUSSÉE DE NAMUR  
5070 SART-SAINT-LAURENT

**HALL OMNISPORTS**

CONFÉRENCES  
MÉDICALES &  
SPORTIVES

INITIATIONS  
SPORT & BIEN-ÊTRE

ESPACE  
ENFANTS

ANIMATIONS  
POUR TOUT ÂGE

DÉPISTAGES

PETITE  
RESTAURATION

+ DE 40 STANDS



AVEC LE SOUTIEN DU GOUVERNEMENT WALLON ET DU GOUVERNEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES  
RENSEIGNEMENTS Mmes BORTOLIN & GILLET / ESPACE WINSON, RUE DONAT MASSON 22,  
COMPLÉMENTAIRES 5070 FOSSES-LA-VILLE /0478 79 49 07/ salon.sante@fosses-la-ville.be  
ÉDITEUR RESPONSABLE Gaëtan de Bilderling BOURGMESTRE



# DU CÔTÉ DU SERVICE TRAVAUX



**FRÉDÉRIC MOREAU**  
 Travaux, Environnement, Agriculture, Cimetières, Salles communales, Énergie, PCDR, Informatique.

Contactez-moi : frederic.moreau74@gmail.com



- Nous avons profité des congés scolaires pour placer un échafaudage afin d'entretenir et réparer les rives ainsi que la corniche à l'école de Le Roux.



- Le service travaux a acquis pour ses différentes équipes, un tracteur compact et polyvalent, équipé dans un premier temps d'un sécateur, d'un broyeur et d'une brosse de désherbage, dans le but d'être plus performant dans la maintenance de nos chemins communaux et ainsi faciliter la mobilité douce.



## SAMEDI 21 OCTOBRE 2023 : COLLECTE DE JOUETS DANS LES RECYPARCS : DONNER PLUTÔT QUE JETER !

Plus de place, trop de jouets et certains peu ou plus utilisés ... vous ne savez que faire de tous ces jouets ? Surtout, ne les jetez pas car ils pourront encore servir, donnez-les !

### A qui puis-je apporter mes jouets ?

Profitez de la traditionnelle collecte des jouets organisée ce **samedi 21 octobre** dans tous les recyparcs de Wallonie pour inviter vos enfants à venir y déposer leurs jouets. Les intercommunales collaborent avec des associations locales pour faire passer le message : « Avant de jeter, pensez à réutiliser ! »

### Une action solidaire

L'aspect solidaire de cette collecte est important puisqu'elle per-

met à de nombreuses associations partenaires, qui œuvrent au quotidien sur le terrain, de récupérer des jouets et de les redistribuer aux enfants défavorisés, qui sans elles, n'en recevraient sans doute pas aux fêtes de fin d'année ! Parmi ces associations, on compte des Maisons Croix-Rouge, des institutions pour enfants, des centres pour réfugiés, des CPAS, ....

### Donner ses jouets, c'est aussi faire un geste pour l'environnement !

C'est prolonger la durée de vie d'un objet en évitant qu'il devienne un déchet. Si nous voulons économiser les ressources naturelles de notre planète, ces dynamiques « réemploi » doivent devenir spontanées.

A court terme, tout le monde devrait transformer son regard et, avant un achat qu'il soit en seconde main ou pas, se poser la question du devenir de l'objet que l'on envisage d'acheter. Si je n'en ai plus besoin...je le vends, je l'échange, je le donne... Faire circuler des objets déjà utilisés et encore en bon état, c'est une des clés d'un avenir durable.

### Quelques infos pratiques

Essayez, dans la mesure du possible, de donner des jouets propres, complets et comme neufs ! Par exemple, des jeux de société, poupées, puzzle, jeux de construction, consoles de jeux, livres pour enfants, petits vélos, ballons de foot, jeux d'extérieurs.... **Attention, les peluches et jouets à piles ne sont pas acceptés.** Les préposés des recyparcs n'auront pas le temps de les nettoyer pour vous et nous demanderons aux bénéficiaires de le faire une seconde fois afin d'éviter tout risque de contamination.

**A vous de jouer ! Rendez-vous le samedi 21 octobre de 9h à 17h dans le recyparc le plus proche de chez vous avec un jouet en bon état...**



**TRANSMETTRE**  
plutôt que jeter !

**COLLECTE DE JOUETS**

EN BON ÉTAT, À L'EXCLUSION DES PELUCHES ET JOUETS À PILES

**le 21 octobre 2023**  
dans votre recyparc

LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES



**AVIS A LA POPULATION**  
UNE CAMPAGNE DE DERATISATION  
DE LA COMMUNE DE

**FOSSÉS-LA-VILLE**

SERA ENTREPRISE

**DU 03/10 AU 04/10/2023 INCLUS**

**ANIMAL PEST CONTROL SPRL**  
EFFECTUERA LE TRAITEMENT DE:

1. TOUS LES BIENS COMMUNAUX
2. DES MAISONS PRIVÉES

*POUR LES MAISONS PRIVÉES, UN DEPLACEMENT PEUT ÊTRE  
RÉALISÉ EN CAS DE NÉCESSITÉ ET DE PRÉSENCE CONSTATÉE  
POUR LES RIVERAINS  
QUI RENCONTRERAIENT OU AURAIENT CONNAISSANCE D'UN  
PROBLÈME CAUSÉ PAR LES RATS.*

**CEUX-CI S'ADRESSERONT :**

A L'ADMINISTRATION COMMUNALE  
⇒ SERVICE TRAVAUX



**LAURIE SPINEUX**

PCS, Logement, Habitat permanent, Personnes handicapées, Petite enfance, Extrascolaire, Associations caritatives, Communication



Contactez-moi :  
laurie.spineux@fosses-la-ville.be

# LE PATRO SAINT-FEUILLEN A FAIT SA RENTRÉE LE DIMANCHE 10 SEPTEMBRE DERNIER !

**Si tu as entre 4 et 17 ans et que tu ne fais rien le dimanche après-midi, le Patro pourrait fortement t'intéresser !**

Ils proposent des activités variées pour des enfants de tous âges. Par exemple, pour les plus jeunes, ils organisent des activités axées sur la découverte et la créativité, comme des ateliers d'arts plastiques, des jeux éducatifs, et des sorties nature. Pour les plus âgés, ils cherchent à les responsabiliser tout en s'amusant, avec des activités telles que des projets de bénévolat, des défis sportifs, et des ateliers de développement personnel.

Rejoindre le mouvement de jeunesse présente de nombreux avantages. C'est l'occasion d'apprendre à vivre en groupe, à se débrouiller, et à développer des compétences essentielles pour la vie.

De plus, tu te feras de nouveaux amis, ce qui t'offrira plein de possibilités passionnantes pour l'avenir.

Viens les rejoindre et découvre tout ce que ce mouvement a à offrir !



**Personne à contacter :**

Tanguy Gilson (président) 0493 20 88 86

Noé Tahir (vice-président) 0470061250

Venise Toscan (vice-présidente) 0473291527

## PETIT RETOUR DE « TOUS AU CHAPITEAU » (SERVICE PETITE ENFANCE ET ATL)

Le service Petite Enfance en collaboration avec le service ATL de la ville ont organisé une animation sur le thème du harcèlement et mis à disposition sur le site du Home Dejaifve des châteaux gonflables le mercredi après-midi. Ces services étaient totalement gratuits et destinés à tous les enfants de l'entité Fossoise. Cependant, ce sont les enfants de l'EDD « Les Zolos » qui étaient essentiellement présents lors de ces activités.





Lors d'un jeu de piste où les bambins passaient d'un atelier à l'autre (animé par des jeunes du Patro), ils devaient réussir des défis et récolter des clés lors d'un parcours. Ces clés leur permettaient d'avoir accès à des solutions à mettre en place au quotidien pour développer des stratégies dans leurs relations avec les autres. Ceci pour éviter de se positionner en tant que victime, persécuteur ou encore sauveur (Référence au triangle de Karpman).

Pour obtenir la dernière clé qui leur permettait d'avoir accès à une collation bien méritée, ils devaient se rendre aux jardins partagés et résoudre une dernière énigme en rapport avec les légumes cultivés sur place.

Nous avons ensuite débriefé sur les 6 solutions en compagnie des maraîchers. Cela nous a permis certaines prises de conscience dans un climat convivial et intergénérationnel à l'ombre des chênes.

Les enfants sont ensuite allés se défouler dans les châteaux gonflables mis à disposition par le service ATL.

Après les collations, nous avons accueilli dans le chapiteau des résidents, des familles, des enfants, des jeunes et des animateurs en vue d'un Blindtest.

Ce fut une après-midi chaleureuse et réussie sous un soleil du mois d'août qui aura fait briller les générations.



## LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE PROPOSE

Des cours de français et remise à niveau pour adultes gratuitement tout long de l'année :

- Remédiation français et mathématique
- Aide aux tests d'entrée en formation
- Préparation au permis de conduire théorique
- Apprentissage du français (Français langue étrangère)

Renseignements et inscriptions : Sandrine JACQMAIN 0497 43 70 31



Wallonie



Plan de  
cohésion  
sociale

# À VOUS DE JOUER !

Venez nous rejoindre aux ateliers jeux de société.

Quand ? les mardis 10 octobre, 16 novembre et 12 décembre de 13h30 à 16h

Où ? au Tour de Table, Maison de quartier, rue du Marché 2 à Fosses-la-Ville

Renseignements : Jean-Marc CHAVANNE au 0478 31 34 84 ou Sandrine JACQMAIN (Plan de Cohésion Sociale) au 0497 43 70 31.



## VOTRE PRÉSENCE À NOS CÔTÉS EST PRÉCIEUSE



Vous avez du temps ?

Vous avez envie d'aider ?

Vous habitez l'entité de Fosses-la-Ville ?

Alors rejoignez-nous en tant que bénévole impliqué.e aux côtés des personnes isolées.

Renseignements : Sandrine JACQMAIN, animatrice du Plan de cohésion sociale - 0497 43 70 31

# SAISON THÉÂTRALE DU CENTRE CULTUREL



## BERNARD MEUTER

ALE, Emploi, Commerce, Affaires économiques, Opération de Rénovation urbaine, Culture, Sports, Jeunesse, Tourisme



Contactez-moi :  
bernard.meuter@fosses-la-ville.be

La saison théâtrale 2023-2024 du Centre culturel a très bien débuté dès le soir de gala où nous avons présenté toute la saison devant un public nombreux et conquis !

Pour toute l'équipe du Centre culturel, la convivialité et la chaleur humaine

sont au premier plan de nos exigences en vous accueillant dans les meilleures conditions et en vous garantissant une programmation dense et réjouissante permettant de rire, de rêver et de vous émouvoir.

Mais bloquez déjà dans vos agendas le **samedi 28 octobre à 20h30**, ou mieux, réservez vos places en ligne directement, pour découvrir « Mais c'est quoi ton vrai métier ? » où nos deux comédiens hilarants nous livrerons la réalité (dure parfois) d'être comédien aujourd'hui ! Ecrit et mis en scène par Lionel Liégeois, avec au jeu Aurélie Frennet et Benoit Janssens.



Le **samedi 11 Novembre à 20h30**, ce sera « Vous avez de la chance ! » de la Cie de l'Arlequin Walhérois, une comédie boulevard en 2 actes où quiproquos et situations cocasses se succèdent sans répit et dont le protagoniste principal aura bien du mal à se sortir et vous aussi sauf si vous avez de la chance !

Le samedi 25 Novembre à 20h30, un petit bijou à ne pas rater : « Les garçons et Guillaume, à table » un texte de Guillaume Galienne qu'il a adapté pour le cinéma et joué sur les scènes françaises. Mais ce spectacle n'avait jamais été joué en Belgique, c'est ainsi que Jean-François Breuer a décidé de s'appropriier du texte avec brio et d'en interpréter, seul en scène tous les personnages. Vous découvrirez le portrait d'un garçon sujet d'une confusion sexuelle troublante qui sera confronté à un entourage peu compréhensif !

Retrouvez tous les détails des spectacles, des prix avantageux de nos formules d'abonnement et des repas servis avant ceux-ci sur notre site internet : <http://www.centreculturel-fosses.be/notre-saison-theatrale-2023-2024/>

## FESTIVAL EKLEKTIK

Un an après le succès de la première édition, le festival EKLEKTIK fait son retour à Fosses-la-Ville le 7 octobre prochain. Une petite trentaine de jeunes se mobilisent depuis plusieurs mois pour pouvoir vous proposer à nouveau cet événement. Cette année, ils ont la volonté de s'ouvrir aux autres générations. C'est pourquoi, ils vous proposent une après-midi remplie d'animations : une scène ouverte pour ceux qui ont envie de monter sur scène et prendre le micro, une partie de loups-garous géante pour petits et grands, un atelier badges et T-shirt pour les plus créatifs et ils vous réservent encore bien d'autres surprises.



En soirée, vous pourrez retrouver la programmation musicale « EKLECTIK » entièrement choisie par les jeunes : du rap à la hardmusic en passant par le rock/grunge sans oublier la mini-fanfare Girlish bling-bling qui jettera un grand pavé dans la mare des certitudes de ce qui appartient au féminin et de ce qui appartient au masculin. Pour vous amener au Festival et vous reconduire en fin de soirée en toute sécurité, le **bus de la fête** sera de la partie et sillonnera les villages de la commune.

Les jeunes d'EKLECTIK vous attendent avec impatience **ce samedi 7 octobre de 15h à 1h du matin !**

**Les préventes sont mises en vente au Centre culturel du lundi au jeudi de 9h à 17h : 5 €. Sur place le 7 octobre : 8 € - Article 27 : 1,25 €**



## “IL FAUT QUE LA PRESSE PARAISSE, SURTOUT PAS QU'ELLE PARESSE !”<sup>1</sup>

Un article qui a pour titre une citation évocatrice de la perdurance des savoir-faire et patrimoine journalistiques. En effet pour qu'un élément naturel (ou non) se développe correctement ou continue tout simplement à vivre/exister, il faut l'alimenter et surtout le stimuler... et le journal « Nouveau Messager » est loin d'être sur une voie de garage car l'équipe ne compte pas de paresseux et elle compte bien faire blinquer la carrosserie de ce petit bolide de presque 200 ans !

Afin de fêter le petit (et pourtant très vaste) univers de l'information locale, une exposition retraçant l'histoire, le fonctionnement, les innovations et les questionnements de la presse écrite de l'entité ouvrira donc ses portes.

Vous le savez : le monde des nouvelles locales est choyé à travers ce journal. L'idée de créer cet événement a germé depuis quelques temps dans nos bureaux de rédaction... Elle a mûri tout au long de cette année 2023 pour finalement porter ses fruits en ce mois non pas estival mais automnal d'octobre.

L'exposition se déroulera du 14/10 au 22/10 inclus au sein des murs de la Maison rurale (Espace Jijé), ancienne grange réhabilitée en place culturelle et associative de l'Espace Winson.

La soirée de vernissage, prévue le 13, sera organisée sous forme de soirée-débat, animée par différents acteurs régionaux du journalisme tels que Pierre Doumont (Boukè), Pierre Wiame (correspondant Vers L'Avenir) et Thierry Remacle (rédacteur en chef Vers l'Avenir) ainsi que des personnalités qui ont contribué à l'histoire de la presse locale.

L'évènement a été conçu pour les nostalgiques mais aussi pour les loustics : des panneaux attractifs, des mises en scène, des interviews des anciens imprimeurs Romain, des photos et articles d'archive ainsi qu'une enquête ludique sous forme de jeu de rôle. Le tout séduira les visiteurs, immergés le temps d'une heure, dans le monde du journalisme et de la rédaction.

Dans un monde de surinformations et de désinformations, une partie de l'évènement vous permettra de retrouver les clés de lecture de la presse qu'elle soit couchée sur papier ou affichée sur écran. Ces clés, si précieuses pour nous aider à décoder le vrai du faux surtout sur les réseaux sur lesquels nous avons régulièrement tendance à préférer lire/diffuser les titres « choc » ou les contenus « ragot » souvent synonymes de préjugés...

Nous vous attendons donc nombreux pour vivre et faire vivre cette expo !

<sup>1</sup>Citation de Claude Frisoni

Claude Frisoni, né le 23 septembre 1954 à Knutange en Lorraine, est un écrivain, acteur, régisseur et directeur culturel français ayant fait la plus grande partie de sa carrière au grand-duché de Luxembourg.

De 2002 à 2014, il a été le directeur du Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster à Luxembourg

# RÉNOVATION URBAINE ET... LÉGOS !

Fin août, le Service Public de Wallonie a notifié à notre administration communale l'accord de subvention pour les aménagements de la place du Chapitre, du parvis de la Collégiale et de la place du Marché.

Parallèlement, le fonctionnaire délégué de la Région wallonne a marqué son accord pour la procédure d'annonce de projet dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme relatif à la halle.

C'est une nouvelle étape importante pour les projets de rénovation urbaine et pour la redynamisation du centre de Fosses-la-Ville.

Conjointement à la publication officielle de l'enquête publique, le Service de Développement local, en étroite collaboration avec le service Communication de l'administration communale, a lancé « L'opération Légos ».

Construire notre histoire, construire l'avenir, occuper l'espace, s'imaginer...

Par différentes approches, il est demandé aux intervenants (citoyens, commerçants, riverains, associations, entrepreneurs, acteurs culturels, enfants et ados, élèves...) d'imaginer et de raconter un ou des exemples précis que le lieu rénové permettra de faire.

Organiser un marché dans la halle, un concert, un bal aux lampions sur la place, une fête des voisins... Profiter d'une terrasse, écouter un concert de carillon.

La prise de parole se concrétise par différents moyens : texte écrit, interview filmée ou audio, dessin ou maquette. Le tout est ensuite diffusé et centralisé sur le site [oru.fosses-la-ville.be](http://oru.fosses-la-ville.be) ainsi que sur la page Facebook officielle de la Ville. Chaque publication donne lieu à une invitation pour le lecteur/spectateur de lui-même passer à l'action et de raconter sa vision, ses envies.

Une première série de courtes vidéos, reprenant les réactions, idées et suggestions d'habitants du centre, commence à être diffusée sur les réseaux sociaux.

« Et si... on construisait la suite de notre histoire ? » C'est la question posée en début d'interview, filmée de manière détendue et sans filtre. La suite prend naturellement l'allure d'un brainstorming où tout est possible, où chaque idée peut être exprimée.



A charge pour chaque participant de poser quelques briques en légos sur un plateau de jeu, pour symboliser son intervention.

Cette récolte de paroles permettra ensuite la parution d'un livre blanc, synthétisant les idées reçues.

**Les vidéos sont accessibles sur le site internet communal, sur notre page Facebook officiel ainsi que sur notre chaîne YouTube.**

## ÉDITION DU CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Comme chaque année, le **Syndicat d'Initiative de Fosses-la-Ville** éditera le **calendrier des manifestations**. Pour ceux qui ne le connaissent pas encore, ce carnet reprend les attractions touristiques, les manifestations, les associations de tout type, les comités des fêtes, les acteurs du secteur horeca, les différents services communaux, les professionnels de la santé, les écoles, les avocats... du territoire communal de Fosses-la-Ville.

**Le calendrier des manifestations sera envoyé en toutes-boîtes à tous les habitants de la commune de Fosses-la-Ville dans le courant du mois de janvier 2024 et sera distribué tout au long de**

**l'année (sous réserve des stocks disponibles) au Centre d'interprétation ReGare sur Fosses-la-Ville.**

**Si vous voulez que nous assurions votre promotion, 4 possibilités :**

1. **Votre association, établissement (horeca ou autres) et activité / infrastructure permanente ou saisonnière ouverte au public (piscine, terrain de tennis...) repris dans les adresses utiles du carnet**

**Vous étiez déjà repris dans le calendrier 2023 ?**



→ Un membre de l'équipe du Syndicat d'Initiative vous contactera pour la **mise à jour éventuelle des données** communiquées dans l'édition 2023.

**Vous n'étiez pas repris dans le calendrier 2023 ?**

→ **Renvoyez-nous la fiche signalétique association, restaurant, hébergement ou activité / infrastructure ci-jointe dûment complétée en lettres capitales pour le 18 octobre 2023** à [regare@fosses-la-ville.be](mailto:regare@fosses-la-ville.be) ou **venez déposer** vos documents à **ReGare sur Fosses-la-Ville** (Place de la Gare, 7).

**Attention : comme en 2023, nous ne pourrons publier les données personnelles de responsables d'associations (nom, prénom, adresse, courriel et n° de téléphone) sans leur accord par écrit. Pour ce faire, il convient de remplir le document RGPD. Sans ce document, seules les données relatives à l'association seront inscrites dans le calendrier des manifestations.**

**2. Votre événement repris dans la section Manifestations**

Renvoyez-nous le **formulaire Manifestation ci-joint dûment complété en lettres capitales pour le 18 octobre 2023** à [regare@fosses-la-ville.be](mailto:regare@fosses-la-ville.be) ou à **ReGare sur Fosses-la-Ville** (Place de la Gare, 7).

**Attention : 1 formulaire par événement !!!!**

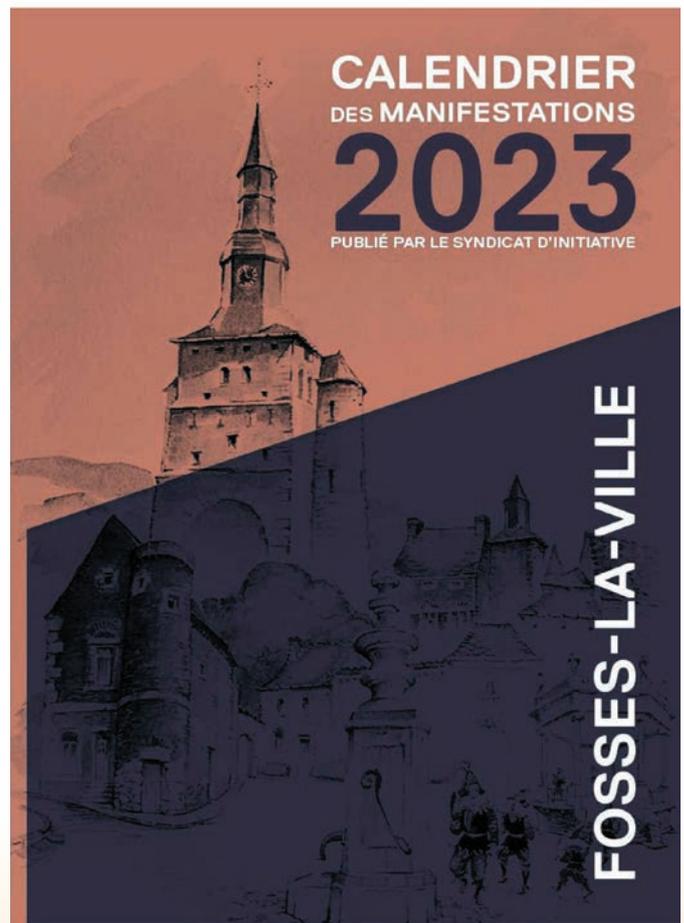
**3. Insertion d'un encart publicitaire dans le calendrier**

Pour ce faire, adressez **directement votre demande à [info@imprimerie-doneux.be](mailto:info@imprimerie-doneux.be) (objet du courriel « Encart pub calendrier Fosses ») pour le 18 octobre 2023** (renseignements au 071/74.45.06.).

**4. Votre événement repris sur la page FB et dans l'agenda touristique et culturel du Syndicat d'initiative de Fosses-la-Ville**

Vous voulez que nous diffusions vos événements sur notre page Facebook tourisme à Fosses la ville ou dans notre agenda touristique et culturel (parution mensuelle) ?

**Communiquez-les nous !** Envoyez-nous **description, programme et visuel(s)** à [regare@fosses-la-ville.be](mailto:regare@fosses-la-ville.be) ou via **Messenger** et nous nous ferons un plaisir de communiquer votre manifestation touristique ou culturelle à nos abonnés.



Des questions, besoin de précisions ?

Nous sommes disponibles du mardi au dimanche à ReGare sur Fosses-la-Ville (7 Place de la Gare - 071/77.25.80. - [regare@fosses-la-ville.be](mailto:regare@fosses-la-ville.be)) de 10 h à 17 h.

**N'hésitez pas à transférer ce mail à vos contacts qui pourraient être intéressés !**

## ÉTÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE 2023



Cet été, ce sont 13 jeunes de l'entité qui ont eu l'occasion de bénéficier d'une belle expérience de travail au sein de leur commune.

Du 31 juillet au 11 août, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour mener à bien divers projets visant l'amélioration du cadre de vie des citoyens : du ramassage de déchets, nettoyage d'un ruisseau, débroussaillage d'un sentier, à la réalisation de mobilier urbain, de panneaux pour le festival Eklectik et pour les jardins

citoyens, en passant par la participation à un graff à l'Agora des Tanneries et à la publicité pour le projet « Tous au chapiteau », tous les participants s'accordent à dire que les objectifs ont été atteints, tant en termes de travail réalisé que d'expérience humaine.

« Été solidaire » est un projet mis en place par le service jeunesse de la Ville, en partenariat avec le service Travaux, le CPAS, l'AMO Basse-Sambre et le Centre culturel, depuis plusieurs années déjà, et rencontre toujours un franc succès auprès des jeunes.

Cette action est rendue possible chaque année grâce à une subvention reçue de la Région wallonne, qui permet l'engagement de jeunes de 15 à 21 ans pendant une période de 10 jours en été.

Merci à nos jeunes : Clémence, Constance, Emilie, Emilien, Enéa, Ilan, Lauryne, Léo, Margot, Mathieu, Morgane, Nicolas et Yoni ; ainsi qu'à notre super équipe d'encadrants : Estéban et Marie de l'AMO, Margaux du PCS, Rudy du service Travaux, Océane et Thierry du Centre culturel, pour cette merveilleuse aventure !

A l'année prochaine ?

# DEUX GRAFFS À L'AGORA



Quelques années après l'ouverture de l'Agora sport, situé à côté du parking des Tanneries dans le centre de Fosses-la-Ville, c'est un beau projet qui s'est concrétisé cet été au sein du site.

L'Espace prévoyait, dès le départ, deux dalles destinées à de l'art de rue, et c'est aujourd'hui chose faite !

Projet issu d'une demande récurrente de la part des jeunes Fossois du centre-ville, désireux de voir leur espace un peu plus personnalisé, ils se sont mobilisés, avec l'aide d'Estéban, éducateur de rue à l'AMO Basse-Sambre, afin de faire venir sur place un graffeur professionnel.



Et d'une pierre, deux coups, puisque le site se voit paré de deux magnifiques fresques : l'une réalisée par J. Océka, et avec le soutien du service jeunesse de la Ville, et la seconde par les jeunes eux-mêmes, avec la collaboration des étudiants engagés par la commune dans le cadre du projet « Été solidaire, je suis partenaire. »

En plus des superbes réalisations, le processus a permis de nombreux échanges entre différents publics, utilisateurs ou non de l'Agora.

Encore une belle action par et pour la jeunesse à Fosses !

# TOUS AU CHAPITEAU, UN ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE CET ÉTÉ À FOSSES-LA-VILLE !



Implanté à côté de la résidence Dejaifve pendant une semaine, ce projet est issu d'une collaboration entre l'Ecole de Devoirs « les Zolos », l'AMO Basse-Sambre, les Nez coiffés, le service Jeunesse communal, le Plan de cohésion sociale, et soutenu par l'équipe d'animation du Home Dejaifve.

Au total, ce sont 36 enfants de 3 à 12 ans, 9 ados de 12 à 18 ans et 4 résidents du Home, qui ont mis en scène un spectacle dont les bases avaient été élaborées par les enfants des Zolos et quelques résidents du Home en fin d'année et durant un stage en août. Ils avaient souhaité aborder le thème du harcèlement scolaire en dénonçant les réactions des adultes.

Le chapiteau a été monté le lundi grâce à l'investissement des jeunes du centre et de quelques enfants des Zolos, tandis que le démontage a été assuré le dimanche par l'équipe ainsi que des parents.

Du mardi au vendredi, encadrés par une formidable équipe composée de Sylvianne et Karim pour l'Ecole de Devoirs, Estéban, Marie et Sonia de l'AMO, Bernard et Max du CEC les Nez coiffés, et Margaux du Plan de cohésion sociale, les jeunes de toutes générations ont répété leurs rôles sur base d'improvisations, et ont également eu l'occasion de s'essayer aux techniques de cirque, avec de la jonglerie, des acrobaties et de l'équilibre.

Le samedi à 17h, le chapiteau était rempli de familles, d'amis et de résidents venus voir le spectacle féérique. A Zolotopia, un faune, un centaure, des orques, des gobelins, des fées, des sirènes, des elfes, des lutins, des sorcières et des mages ont pu affronter un vilain troll (une grande marionnette rendue vivante par 3 jeunes) en se serrant les coudes. Les comédiens (jeunes et moins jeunes) ont été bien applaudis et récompensés de leurs efforts par un pain saucisse offert par le Home Dejaifve.



En dehors des répétitions quotidiennes pour le spectacle, les enfants (ainsi que les résidents, familles et visiteurs) ont eu l'occasion de participer les après-midis à différents ateliers et activités : notamment des animations sur les émotions avec Psynam, une animation parachute par le Centre culturel, une initiation au Mõlky avec EneoSport, une chasse au trésor et des châteaux gonflables par les services petite enfance et ATL de la commune. D'autres activités ont également été proposées en soirée, plus spécialement adressées au public des aînés, telles que : un concert, un thé dansant et un ciné débat.

Merci à tous les partenaires, associations et institutions, qui se sont investis de manière intensive afin que ce beau projet puisse voir le jour, mais aussi à tous les participants, tous âges confondus, enfants, jeunes, familles, seniors, qui l'ont fait vivre par leur présence et leur enthousiasme !

## UNE ARRIÈRE-SAISON FESTIVE AU LAC DE BAMBOIS

Du 2 octobre au 5 novembre, le Lac de Bambois reste ouvert au public les mercredis, les week-ends, les jours fériés et les jours de congés scolaires de 11h00 à 17h00, pour vous permettre de profiter des belles couleurs de l'automne dans les jardins et autour du plan d'eau.

Envie de découvrir le site autrement ? Le programme de nos ateliers et visites guidées est disponible sur notre site internet : [www.lacdebambois.be/visites-guidees](http://www.lacdebambois.be/visites-guidees).

A vos agendas pour noter les dates de nos prochains événements festifs :

### **Dimanche 5 novembre : à l'abordage !**

Fête de clôture de la saison

Bandana, jambe-de-bois, chemise en lambeaux, sabre, pistolet et cache-œil... A la fin des vacances d'automne, les pirates débarquent au lac pour une journée truffée d'aventures, de défis et rehaussée d'une petite touche de frissons et de dangers !

Que vous ont-ils concocté ? Les récits contés de leurs plus beaux exploits, des tatouages et grimages à l'effigie de leur équipage, un concours de déguisement ainsi que des ateliers et jeux pour voir ce que vous avez dans le ventre ! Déambulations costumées par le groupe Ohana et petite restauration de circonstance achèveront de vous plonger dans le thème. Et vive les marins d'eau douce !



### **NOUVEAU - Samedi 25 et dimanche 26 novembre : marché de Noël**

Qui n'a jamais rêvé de vivre la magie de Noël au lac ? Le week-end des 25 et 26 novembre, il flottera comme une petite odeur d'épices, de biscuits, de cadeaux et de fête à Bambois. Une nouveauté à ne manquer sous aucun prétexte !

## BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE RELATIVE AUX ARCHIVES LA VIE FOSSOISE.

Dans le cadre d'un projet de bibliothèque virtuelle, la Ville envisage de rassembler des personnes motivées et actives dans la vie de l'entité fossoise. Les modalités sont en cours d'élaboration.

Ce site aura pour but de valoriser le patrimoine historique local par la publication d'archives. Un comité validera les publications au préalable, sur base d'une charte à élaborer.

Patrimoine culturel immatériel, histoire, sports, ... sont des sujets qui vous passionnent ?

Vous possédez des archives relatives à la vie fossoise ? Vous avez envie de les partager tout en les conservant ?

Contactez-nous !

Service Développement local.

[dev.local@fosses-la-ville.be](mailto:dev.local@fosses-la-ville.be)

071/12 12 40

# OPÉRATION DE RÉNOVATION URBAINE : SUIVI DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DES 2 PLACES

Le Collège communal, en séance du 24 août 2023, a acté un courrier émanant du SPW, notifiant l'arrêté ministériel octroyant une subvention à notre Ville en vue de réaliser les travaux d'aménagement de la Place du Chapitre, du parvis de la Collégiale et de la Place du Marché. Ce projet, établi dans la continuité de la réflexion globale menée en cohérence et concertation, est ainsi le prochain à être activé dans la perspective de la redynamisation tant attendue du Centre de la ville de Fosses.

Dans le cadre de la procédure de demande de permis d'urbanisme, l'annonce de projet a été affichée.

## PLAINE DE LA ROSIÈRE : UN NOUVEL ESPACE PUBLIC ACCESSIBLE !

Le jeudi 24 août dernier avait lieu l'inauguration de « La plaine de la Rosière ». Pour l'occasion, les invités étaient symboliquement conviés à stationner pour la première fois sur les places dédiées à cet effet.

Avant de remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à la réalisation de ce site, M. le Bourgmestre, Gaëtan De BILDERLING, a rappelé que ce projet a pu être mis en place grâce à l'aide et au soutien de « la Wallonie ». En effet, La subvention a été octroyée dans le cadre de la Rénovation urbaine du quartier du Centre. Son taux est fixé à 80% du coût total (acquisition + travaux), soit 731.000€. Le montant total du projet étant estimé à 912.728,87€.

Il termina en invitant les convives à emprunter la nouvelle promenade urbaine menant à l'Espace Winson.

### M. MEUTER (échevin) a, quant à lui, rappelé que :

- L'Opération de Rénovation urbaine (O.R.U.) de Fosses-la-Ville fut approuvée par le Gouvernement wallon en 2016. Elle s'appuie sur une volonté de rendre attrayant le centre urbain en vue d'attirer de nouveaux habitants. Cet enjeu majeur nécessite une amélioration du cadre de vie pour les habitants actuels et futurs. Cela va s'exprimer par un travail en profondeur sur les voiries et sur la création de nouveaux logements. (...) La philosophie de l'opération de rénovation urbaine est de miser sur la qualité des logements et des espaces publics pour redynamiser le centre, ses lieux et ses commerces. »
- La participation citoyenne est structurée, notamment via la création de la Commission de Rénovation urbaine. Celle-ci constitue essentiellement un organe de consultation, de coordination, d'animation et de relais avec la population du quartier.
- L'aménagement d'une promenade urbaine et d'un parking paysager à cet endroit composait la fiche 17 de l'O.R.U. Il fut finalement décidé, en accord avec la Commission R.U. de l'activer en premier lieu en vue de la nécessité de désengorger le centre, de fluidifier la circulation, notamment aux abords des écoles, et d'améliorer ainsi l'offre en parking de délestage « extra-muros ».



- Ce projet c'est :
  - Une promenade urbaine reliant différents pôles de la ville par une traversée agréable dans un espace vert (= création de connexions essentielles), favorisant de ce fait la circulation douce ;
  - Un parking paysager d'une cinquantaine de places permettant de générer plus de places de stationnement qu'actuellement, à proximité du centre tout en laissant à celui-ci la priorité aux usagers plus faibles.
  - Un dépose-minute, notamment pour les entrées et sorties d'école
  - Des zones de repos dans le but de créer des endroits de convivialité
- O.R.U. apporte un impact non négligeable, redorant positivement l'image de Fosses, offrant des perspectives grâce à une vision à long terme, suivie de manière cohérente, dans les différents projets ambitieux réalisés ou à venir. Le dynamisme présent dans les projets motive les acteurs privés qui souhaitent investir et travailler, dès le départ, en bonne intelligence avec la Ville de Fosses.

Cet espace - La Plaine de la Rosière - est le premier projet inauguré dans le cadre de l'O.R.U.



**ETIENNE DRÈZE**

Finances, Enseignement, Affaires patriotiques, Cultes (Fabriques d'église, Collégiale, Laïcité)



Contactez-moi :  
etienne.dreze@fosses-la-ville.be

# ENSEIGNEMENT - FINANCES - CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES - CULTES

## Cérémonies patriotiques :

Comme de tradition, la cérémonie Edmond Chabot a

eu lieu le 18 juin en présence de l'Amicale des anciens paras, de représentants de la famille Chabot, de mandataires, de la chorale des paras et du public fidèle. Plutôt que de faire de longues phrases, je vous laisse le soin de lire le discours prononcé par l'arrière-petite-fille d'Edmond, Louise Dion.



« Dans ce genre de circonstances, il m'arrive souvent de me demander quelle est l'importance du souvenir. Le souvenir se fait par la conscience du passé et du présent.

Le souvenir permet tout d'abord d'apprendre. En effet, il combat l'indifférence. Il amoindrit les erreurs. Il augmente l'humanité. Nous avons une histoire et nous sommes fait de l'histoire qui nous précède parce que cette histoire a construit le présent dans lequel nous sommes. Nous ne pouvons pas la nier. Vivons donc en nous souvenant de ceux qui ont été les bâtisseurs de notre présent. Vivre avec le passé en filigrane n'est pas un retour en arrière, c'est en réalité le seul moyen de ne jamais régresser.

Le souvenir nous permet également de perpétuer la vie de ceux qui n'en ont plus. Les gens ne meurent pas quand on pense encore à eux. Nous sommes plus que ce que nous sommes parce que nous sommes justement quelqu'un pour autrui.

Aujourd'hui, nous réveillons une part de l'histoire d'Edmond Chabot pour le faire revivre. Le souvenir vaincra son oubli et promettra sa postérité. Nous prenons ainsi conscience du passé de manière concrète, au-delà d'une représentation imagée et lointaine du passé, ce qui est nécessaire pour nous, la jeunesse. Ce souvenir ne s'arrêtera donc pas à la génération de mon grand-père, Christian.

Alors ayons comme précepte de nous souvenir, souvenons-nous d'Edmond, de ses actes et de son courage. Rappelons le passé pour nous donner un avenir. Ce n'est pas seulement pragmatiquement nécessaire, c'est notre devoir. »

Le dimanche 23 juillet, à Sart-Eustache, était chanté le traditionnel « Te Deum » à l'occasion de la Fête Nationale. Entre « courte homélie » de Monsieur le Curé et « long discours » de Monsieur le Bourgmestre, une salve de remerciements était lancée tant à l'égard des participants à la cérémonie qu'au Roi Philippe à l'occasion de ses 10 ans de règne. Le Bourgmestre a également souligné l'importance de la conscientisation et de la présence des jeunes à ces célébrations patriotiques, nécessaires à la mémoire collective et à l'unité de notre pays.



Pour rappel, la cérémonie du 11 novembre aura lieu cette année à Sart Eustache, messe à 10h00.

## Enseignement :

Le lundi 10 juillet (avant un congé bien mérité), j'ai eu le plaisir de réunir les directrices de l'enseignement fondamental tous réseaux confondus et notre secrétaire de l'enseignement communal. C'est une première expérience qui se voulait avant tout amicale et dont l'objectif principal était d'établir un calendrier des activités scolaires dans l'ensemble des écoles de l'entité. En effet, en se coordonnant sur ces activités, il est plus facile de disposer du matériel nécessaire pour ces organisations. Cette rencontre a également permis de débattre sur les nombreuses réformes en cours et à venir de l'enseignement.



# AGENDA DES ACTIVITÉS DES ÉCOLES DE L'ENTITÉ

Date	Ecole	Activités
<b>sept-23</b>		
16	Le Roux	ballade de rentrée
<b>oct-23</b>		
08	St Feuillen	marche parrainée
13	Vitrival	souper
20	Athénée Baudouin 1er	souper Halloween
20	Le Roux	fête Halloween
<b>nov-23</b>		
17	Sart Eustache	souper
26	Aisemont	bourse aux jouets
<b>déc-23</b>		
15	Athénée Baudouin 1er	marché de Noël
21	St Feuillen	marché de Noël
<b>févr-24</b>		
10	St Feuillen	souper
<b>mars-24</b>		
15	Sart Eustache	portes-ouvertes
16	Sart Eustache	portes-ouvertes
23	Le Roux	chasse aux œufs et blind test
<b>avr-24</b>		
20	Aisemont	fancy-fair
<b>mai-24</b>		
18	Le Roux	fancy-fair
25	Sart Eustache	fancy-fair
<b>juin-24</b>		
01	Vitrival	fancy-fair
01	St Feuillen	fancy-fair
02	St Feuillen	fancy-fair
08	Athénée Baudouin 1er	fancy-fair
24 au 28	toutes	épreuves CEB
28	Athénée Baudouin 1er	bbk fin année + concert
<b>juil-24</b>		
02	St Feuillen	remise CEB
03	Athénée Baudouin 1er	remise CEB
04	Communales	remise CEB

En ce qui concerne l'implantation de Sart St Laurent, le calendrier des activités dépendra du devenir du hall sportif de l'entité où les activités scolaires se déroulent.

Etienne Drèze



# VOYAGE ORGANISÉ EN BAIE DE SOMME

**JEAN-FRANÇOIS FAVRESSE**

Urbanisme, Aménagement du territoire, Patrimoine, Politique des Aînés, Relations internationales et Jumelages



Contactez-moi :  
jf.favresse@fosses-la-ville.be

L'Echevinat des Aînés organise un voyage en Baie de Somme du 25 au 27 octobre, hôtel 2 nuitées, demi pension. Un acompte de 100€ est à verser sur le compte BE80 0910 0052 8677 en mentionnant

Les activités prévues: cathédrale et hortillonnages en barque à Amiens, quartier Saint-Leu, Le Crotoy, visite guidée de la ville médiévale Saint-Valery, repas en guinguette avec animation musicale au retour au Quesnoy. La PAF est de **395€ par personne (y compris le repas du deuxième jour dans un restaurant typique)**, supplément single 50€. Le solde sera à verser pour le 21 octobre.

"nom+prénom+voyage baie de somme" pour le 5 octobre, et en envoyant un mail à margaux.piette@fosses-la-ville.be ou à favressej@yahoo.fr

## NOS JUBILAIRES À L'HONNEUR



De Mol, Georges  
Van Renterghem, Francine  
13/10/1973  
Fosses-la-Ville  
Noces d'Or

Lapaglia, Gaetano  
Cali, Antonia  
24/10/1963  
Fosses  
Noces de Diamant



*Al Sint Simon, moche vaut moton.*

\*\*\*

A la Saint-Simon (28 octobre), mouche vaut mouton - la température clémente permet de garder les moutons au champs.



**Godart, Emile  
Guillaume, Jacqueline  
22/12/1973  
Aisemont  
Noces d'Or**

**Bertinchamps, Jean-Pierre  
Parent, Annette  
27/09/1973  
Vitrival  
Noces d'Or**



**Vandeloise-Denis  
Vandeloise, Michel  
Denis, Gervaise  
01/09/1973  
Fosses-la-Ville (Bambois)  
Noces d'Or**

# LA FÊTE NATIONALE FRANÇAISE ET LES ACTIVITÉS D'ORBÉY

Une délégation s'est rendue à Orbéy pour participer aux activités locales du comité de jumelage, lors de la fête nationale et lors des vendredis de l'été au parc Lefebure.



# LE SOUPER DANSANT DU COMITÉ DE JUMELAGE

Il aura lieu le samedi 4 novembre dès 19h en la salle l'Hauventoise et sera animé par Fabrice Defreyne. La participation aux frais hors boissons et tombola est de 25€ par personne (apéritif, choucroute/palette, café et dessert), à verser sur le compte du Comité de jumelage. Les places étant limitées, vous pouvez également commander des choucroutes et des palettes à emporter le vendredi 3 novembre à 18h. Infos et réservations avant le 20 octobre auprès du président Géry Moreau (tél 0494.139.765) ou du vice-président Jean-François Favresse (favressej@yahoo.fr). Les commerçants souhaitant un emplacement sur le set de table publicitaire ou souhaitant apporter leur soutien par un lot de tombola peuvent contacter Didier Decuyper (decuyperdidier01@gmail.com) ou Josée Lechien (tél 0499.347.681). Les fonds récoltés lors de cette opération sont affectés à l'organisation du week-end du 50e anniversaire en mai 2024.

## JUBILÉ DU JUMELAGE 25 ET 26 MAI 2024

Le week-end de festivités qui réunira Orbelais(es) et Fossois(es) est fixé les 25 et 26 mai 2024 à Fosses-la-Ville. Un programme détaillé sera communiqué dans un prochain bulletin communal. Si vous souhaitez vous impliquer, pour héberger, pour un coup de main bénévole, lors de ces deux journées, vous pouvez le communiquer au secrétaire du comité Yves François (yfs@skynet.be)

## CENT... ET UN !

Heureux anniversaire à notre doyen Gérard Van Ryssel de Bambois, 101 ans depuis le 13 août! Une délégation du collège lui a fait lecture du courrier du Roi Philippe et de la Reine Mathilde et lui a remis un diplôme et un cadeau de circonstance.



## VOUS VENEZ D'OBTENIR VOTRE PERMIS D'URBANISME ? LES TRAVAUX VONT POUVOIR DÉBUTER !

**Voici quelques règles de base pour l'affichage de votre permis sur chantier.**

Il s'agit d'une formalité obligatoire dont le non-respect peut faire l'objet de poursuites tant pénales que civiles et financières.

En vertu de l'article D.IV.70 du CoDT, vous êtes tenu de procéder à l'affichage de l'avis que vous avez reçu. Cet avis doit être affiché sur votre terrain, à front de voirie et lisible à partir de celle-ci, soit dès les préparatifs, soit avant l'ouverture du chantier, et pendant toute la durée de ce dernier.

Vous êtes également tenu d'avertir le Service Urbanisme du début des actes et travaux autorisés par le permis, 15 jours avant le démarrage effectif du chantier (urbanisme@fosses-la-ville.be)

**Mon voisin effectue des travaux. Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'enquête publique (affiche jaune) ou d'annonce de projet (affiche verte) ?**

Toutes les demandes de permis d'urbanisme **ne sont pas systématiquement** soumises à des mesures de publicité.

**L'enquête publique** est requise dans certains cas. Le cas le plus fréquent est une dérogation au Plan de Secteur ou à une norme réglementaire du Guide Régional d'urbanisme, ou encore lorsque des travaux sont effectués sur un bien classé qui a une valeur patrimoniale reconnue.

L'enquête publique dure 15 jours. Elle permet aux riverains dans un rayon de 50m de se renseigner sur le projet et d'émettre des remarques sur celui-ci éventuellement.

L'enquête publique fait l'objet d'un affichage sur le terrain (affiche jaune) et de l'envoi d'un avis d'enquête aux riverains dans un rayon de 50m du bien.

**L'annonce de projet** est une forme restreinte de publicité de la demande de permis. Elle est requise dans d'autres cas. Elle permet aux voisins directs de se renseigner sur le projet et d'émettre des

remarques sur celle-ci. L'annonce de projet dure 3 semaines et se reconnaît à l'affiche verte apposée sur le terrain.

Vous souhaitez consulter un dossier ? les consultations se font, uniquement, sur rendez-vous (071/12.12.40 ou urbanisme@fosses-la-ville.be)

### Bases légales :

**Art. D.IV.40.** Le Gouvernement arrête la liste des demandes de permis et de certificat d'urbanisme n° 2 qui, en raison de l'impact des projets concernés, sont soumises:

1° soit à une enquête publique visée aux articles D.VIII.7 et suivants ;

2° soit à l'annonce de projet visée à l'article D.VIII.6.

Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique.

Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide.

**Art. R.IV.40-1.** § 1er. Outre les cas prévus aux articles D.IV.26, §2, alinéa 2, et D.IV.40, alinéa 2, sont soumises à une **enquête publique** les demandes de permis d'urbanisation qui permettent les actes et travaux suivants et les demandes de permis d'urbanisme relatives aux actes et travaux suivants, ainsi que les demandes de certificats d'urbanisme n° 2 ayant le même objet :

1° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la hauteur est d'au moins six niveaux ou dix-huit mètres sous corniche et dépasse de trois mètres ou plus la moyenne des hauteurs sous corniche des bâtiments situés dans la même rue jusqu'à cinquante mètres de part et d'autre de la construction projetée, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

2° la construction, la reconstruction d'un magasin ou la modification de la destination d'un bâtiment en magasin dont la surface commerciale nette est supérieure à quatre cents mètres carrés, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

3° la construction, la reconstruction de bureaux ou la modification de la destination d'un bâtiment en bureaux dont la superficie des planchers est supérieure à six cent cinquante mètres carrés, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

4° la construction, la reconstruction ou la modification de la destination d'un bâtiment en atelier, entrepôt ou hall de stockage à caractère non agricole dont la superficie des planchers est supérieure à quatre cents mètres carrés, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

5° l'utilisation habituelle d'un terrain pour le dépôt d'un ou plusieurs véhicules usagés, de mitrailles, de matériaux ou de déchets ;

6° la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bâtiment qui se rapporte à des biens immobiliers inscrits sur la liste de sauvegarde, classés, situés dans une zone de protection visée à l'article 209 du Code wallon du Patrimoine ou localisés dans un site repris à l'inventaire du patrimoine archéologique visé à l'article 233 du Code wallon du Patrimoine ;

7° les demandes de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme ou de certificats d'urbanisme n°2 visées à l'article D.IV.41 ;

8° les voiries visées à l'article R.II.21-1, 1°, pour autant que les actes et travaux impliquent une modification de leur gabarit.

§ 2. Les demandes visées au paragraphe 1er, 1° à 5°, donnent lieu à enquête publique pour autant que le bien se situe en dehors des zones d'activité économique visées à l'article D.II.28 ou en dehors d'une zone d'enjeu régional visée à l'article D.II.34.

Les demandes de permis d'urbanisme ou de certificat d'urbanisme n°2 visées au paragraphe 1er, 1° à 6°, ne donnent pas lieu à une enquête publique lorsqu'elles sont conformes à un permis d'urbanisation non périmé.

**Art. R.IV.40-2.** § 1er Outre les cas prévus à l'article D.IV.40, alinéa 3, sont soumises à une **annonce de projet** les demandes de permis d'urbanisation qui permettent les actes et travaux suivants et les demandes de permis d'urbanisme relatives aux actes et travaux suivants, ainsi que les demandes de certificats d'urbanisme n° 2 ayant le même objet :

1° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la hauteur est d'au moins trois niveaux ou neuf mètres sous corniche et dépasse de trois mètres ou plus la moyenne des hauteurs sous corniche des bâtiments situés dans la même rue jusqu'à vingt-cinq mètres de part et d'autre de la construction projetée, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

3° la construction, la reconstruction d'un magasin ou la modification de la destination d'un bâtiment en magasin dont la surface commerciale nette est inférieure à quatre cent mètres carrés, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

§ 2. Les demandes visées au paragraphe 1er, 1° à 3°, donnent lieu à une annonce de projet pour autant que le bien se situe en dehors des zones d'activité économique visées à l'article D.II.28 ou en dehors d'une zone d'enjeu régional visée à l'article D.II.34.

Les demandes de permis d'urbanisme ou de certificat d'urbanisme n° 2 visées au paragraphe 1er, 1° à 3°, ne donnent pas lieu à une annonce de projet lorsqu'elles sont conformes à un permis d'urbanisation non périmé.

**Art. D.IV.70.** Un avis indiquant que le permis a été délivré ou que les actes et travaux font l'objet du dispositif du jugement visé à l'article D.VII.15 ou de mesures de restitution visées à l'article D.VII.21, est affiché sur le terrain à front de voirie et lisible à partir de celle-ci, par les soins du demandeur, soit lorsqu'il s'agit de travaux, avant l'ouverture du chantier et pendant toute la durée de ce dernier, soit dans les autres cas, dès les préparatifs, avant que l'acte ou les actes soient accomplis et durant toute la durée de leur accomplissement. Durant ce temps, le permis et le dossier annexé ou une copie de ces documents certifiée conforme par la commune ou le fonctionnaire délégué, le jugement visé à l'article D.VII.15 ou le dossier relatif aux mesures de restitution visées à l'article D.VII.21, se trouve en permanence à la disposition des agents désignés à l'article D.VII.3 à l'endroit où les travaux sont exécutés et les actes accomplis.



**BÉRANGÈRE TAHIR-BOUFFIEUX**  
Présidente du CPAS

Contactez-moi :  
berangere.bouffieux@fosses-la-ville.be



# HORAIRES DES ATELIERS COUTURE

Un mercredi sur deux de 13h à 15h30 au tour de table (place du marché)

En 2023 : 04/10 ; 18/10 ; 08/11 ; 22/11 et 13/12.

En 2024 : 10/01 ; 24/01 ; 07/02 et 21/02

Différents thèmes de saisons seront abordés : la citrouille d'halloween, un rène de Noël, déco de printemps, ....

Le matériel et les fournitures sont fournis.

2€ de participation.

# HORAIRES DES ATELIERS CUISINE

Un vendredi par mois de 12h30 à 15h00 au tour de table (place du marché) sur réservation auprès de Mme Barbusca au 071/12.12.80

15/09 : boîtes à tartines. (Adultes)

27/10 : halloween. (Enfants de 8 à 12 ans)

18/11 : One pot (plat unique) (Adultes)

8/12 : Des fêtes chics et pas chères (Adultes)

26/01 : Crêpes salées et sucrées (Adultes)

23/02 : Cuisiner pour 2€/personne (Adultes)

22/03 : Batch cooking (Adultes)

19/04 : Pâtes en sauce (Adultes)

10/05 : Les fruits en folie (Enfants de 8 à 12 ans)

28/06 : Cuisine d'été (Adultes)

# ANIMATION « BINGO »

Le CPAS de Fosses-la-ville est heureux de vous annoncer l'organisation de sa première après-midi récréative **le mardi 28 novembre 2023 à partir de 13h30** à la maison rurale.

Un BINGO sera organisé pour toutes les personnes de 55 ans et plus..

Une petite restauration sucrée vous sera offerte et de beaux lots sont prévus.

Venez partager avec vos ami(e)s et une partie du personnel du CPAS, nous vous attendons nombreux afin de vivre un agréable moment.

# AU SERVICE DE GESTION DE DETTES

Le service GREASUR (Groupe régional d'action contre le surendettement) est un service de médiation de dettes agréé par la Région Wallonne.

La **permanence** dans les locaux du CPAS sera assurée par Mme Hahn **le lundi** au lieu du mardi et ce, dès ce **lundi 9 octobre 2023**

## A qui s'adresse ce service ?

Notre service s'adresse à toutes les personnes résidentes dans la commune de Fosses-la-ville et rencontrant une difficulté ponctuelle pour payer une dette et/ou qui sont en proie à une situation de surendettement (crédit-prêt-factures impayées, ...).

## Qu'est-ce que la médiation de dettes ?

Le médiateur est un intermédiaire entre la personne surendettée et les créanciers. Il agit de manière impartiale. Sa mission consiste à effectuer une analyse spécifique et technique de chaque situation de surendettement et à terme, à proposer les solutions les plus adéquates et durables.

Le travail de médiation a pour base la collaboration et l'investissement. Aucune médiation n'aboutira si aucune volonté manifeste dans le chef de la personne surendettée n'est présente.

Un investissement personnel est indispensable.

Notre intervention est totalement gratuite dans le cadre d'une médiation amiable

## Que pouvez-vous attendre du service ?

- Une écoute
- Des conseils et informations en matière d'endettement
- Une orientation appropriée
- Une analyse spécifique (juridique et économique) de vos dettes
- Le respect et une totale confidentialité de votre dossier
- Une aide et un accompagnement dans la mise en place de solution

Nous vous proposons de vous inscrire au 071/12.12.80 afin d'organiser au mieux ce moment.

# LI « P'TIT BOTIK »

Pour rappel la boutique est ouverte le mardi matin et le jeudi après-midi.

Toute demande d'accès doit se faire via le service social au 071/121280.



## ADMINISTRATION COMMUNALE

Espace Winson- rue Donat Masson, 22 – ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (fermé au public le mardi et le vendredi après-midi) - 071 12 12 40

- Services population, état civil, funérailles et passeports, permis de conduire, casier judiciaire ouverts les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois, de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.
- Service Travaux- chaussée de Charleroi, 14 - ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (fermé au public le vendredi après-midi) - 071 71 31 31
- Service Urbanisme - fermé au public les après-midi sauf le mercredi



## AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE)

Le service est accessible du lundi au vendredi sur rendez-vous. Espace Gailly, rue Saint-Roch 16a à 5070 Fosses-la-ville. 071 71 34 36



## CPAS

Permanence du lundi au vendredi de 8h00 à 11h00. Prise de rendez-vous au 071 12 12 80



## 1722

Une question, un problème qui ne demandent pas une intervention dans l'urgence? Formez le 1722



## SANTÉ

- Garde médicale: 1733
- Pharmacie Graf-Lesoye (Avenue Albert 1<sup>er</sup> Fosses) : 071 77 17 77
- Pharmacie Boxus-Bouxin (rue du Postil 15 Fosses) : 071 71 11 08
- Pharmacie Dubois-Bajart (Chaussée de Charleroi 452 – Le Roux) : 071 71 15 74
- Pharmacie au Stock (Rue du Cimetière - Fosses) : 071 72 72 79
- Pharmacie de garde: 0903 99 000



## SERVICES DE GARDE

- Poste médical de garde: 1733 (les nuits de 21h à 8h du lendemain matin et les samedis, dimanches et jours fériés légaux, de 8h à 21h) – Rue de Stierlinsart 39 à 5070 Bambois.
- Pharmacie de garde: [www.pharmacies.be](http://www.pharmacies.be)
- Appels d'urgence: 112



## ENFANCE

- Service ATL et petite enfance: 071 12 12 40 – [atl@fosses-la-ville.be](mailto:atl@fosses-la-ville.be)
- La crèche communale Le Chabo'T: 071 55 77 16
- L'École de Devoirs« Les Zolos » : 0491 39 38 62
- CONSULTATIONS ONE Anne-Catherine Coster rue Saint Roch 16b à 5070 Fosses-La-Ville 0499 99 81 12



## SÉCURITÉ

- Zone de Police Entre Sambre et Meuse: 071 26 28 00 (non urgent)
- Zone de Secours Val de Sambre: 071 12 14 29 (non urgent)
- Gardiens de la Paix: 0479 79 36 71 / 0478 79 14 16



## VOS AGENTS DE QUARTIER

- Chef de poste: INPP David Bourdon-Kreserve – 0498 12 50 99
- Fosses Centre / Bambois: 0499 54 26 09
- Fosses Centre / Bambois / Haut-Vent: 0495 52 73 52
- Vitrival / Aisemont / Nèvremont: 0499 52 16 56
- Le Roux / Sart-Eustache: 0499 52 16 54
- Sart-Saint-Laurent: 0499 52 16 55



**Thierry Germaux** et fils  
s.r.l.

Chauffage  
Climatisation  
Ventilation  
Sanitaires

Installation domestique et industrielle  
Traitement de l'eau  
Traitement de l'air  
Dépannage - Entretien

Avenue des Déportés 20  
5070 Fosses-la-Ville  
Tél.: 071 71 13 36  
info@germaux.be  
www.germaux.be



VIESSMANN

FUJITSU



**GROS & DETAIL**



JARDINERIE • PÊCHE  
ALIMENTS PETIT ÉLEVAGE  
ALIMENTS CHIENS/CHATS

N98 Sortie «Tamines-Aisemont»



Route de Tamines 241  
5070 AISEMONT



# Toiture



# Gil BAUFAY sprl

 Rue de l'Ermitage 8 -  
5070 Sart-Eustache

 0496 47 18 45

 gil.baufay@skynet.be

 Toiture Gil Baufay  
TVA BE 536 771 076

spri **Tahir-Genard**



**TAHIR  
GENARD**

**CHAUFFAGE CENTRAL • SANITAIRE**

Devis gratuits • Vente avec assistance  
Techniciens agréés • Ing-conseil  
Placement • Entretien • Dépannages  
(Mazout • Gaz de ville • Propane)

**▶▶ ENGAGE  
TECHNICIEN QUALIFIÉ**

Siège social : 5A, rue de Biesmerée 5646 - STAVE  
Siège d'exploitation : 10 B, rue du Tisserand 5070 - F.L.V

Tél. 071 72 62 22 ou 071 71 40 88  
tahir-genard.be • tahir-genard@skynet.be



**Benoît DARMONT**

**Un avocat, c'est quelqu'un qu'il faut voir avant...**

Chaussée de Charleroi 164 • 5070 VITRIVAL

Un avis, un conseil, un litige, une convention ?

Famille  
Commerce  
Roulage  
Bail  
Construction  
Récupération de créance

+32 71 74 38 80 | avocat.darmont@skynet.be | www.avolink.be



**COMPTALENTIA**  
Expert-comptable Fiscaliste

0472 71 52 89  
info@comptalentia.be

Rue de Floreffe 6 5150 Franière

**SPRL ERNOUX**

Rue Sinton 11  
5070 Fosses-la-Ville

Aliments et accessoires  
pour animaux de compagnie,  
de hobby (chevaux)  
et petit élevage

0496 555 009



*Votre  
publicité  
ici*

**0499 88 18 20**  
sebastien@imprimerie-doneux.be

**TITEUX** SPRL  
TOITURE

Tél. 071 71 34 09  
Fax 071 71 43 36

sprltiteux@gmail.com

Rue des Quartiers 3  
5070 Vitryval (Fosses-la-Ville)

**Sambreville**  
071 77 23 69

**Philippeville**  
071 66 70 66

**Fosses-la-Ville**  
071 66 70 66

**BERTRAND**  
Combustibles S.A.

Nous avons la **solution**  
pour vous **réchauffer** !

**Pellets**  
Premium



➤ **Mazout**  
➤ **Pellets**  
➤ **Extra agricole**



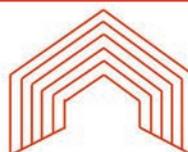
## AUTO-PNEUS JEREM

Route de Tamines 80 • 5070 Fosses-la-Ville  
Tél. 071 71 27 22  
Fax 071 71 38 84  
auto.pneus.jerem@gmail.com

### Le groupe nous rend plus fort.

[www.eurotyre.com](http://www.eurotyre.com)

Ouvert du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Le samedi de 8h30 à 12h



## SPRL BOTTARO Construction Entreprise de Toiture et Construction

GSM : 0470/46.15.47  
bottarospr@gmail.com

Toiture - Charpente - Zinguerie - EPDM - Isolation - Bardage  
Gros œuvre - Transformation - Rénovation - Maison Ossature Bois

Espace Vision  
Tél. 071 71 26 33

EMPORIO ARMANI LIU·JO lafont. ZKE OAKLEY  
la.Eyeworks etnia O BARCELONA TOM FORD GUESS ODETTIE LUNETTES Ray-Ban  
LINDBERG EYEWEAR BY MARCIANO

Régine **ANSOTTE**



### AVOCAT

Informer • Conseiller • Défendre

Rue du Postil 1/1  
5070 Fosses-la-Ville

071 77 30 13  
071 74 26 53

[r.ansotte@avocat.be](mailto:r.ansotte@avocat.be)

## Besoin d'un CONTAINER ?



Tarifs et réservation  
en ligne sur  
[www.location-containers.be](http://www.location-containers.be)

081 73 37 37 | [info@hublet-ets.be](mailto:info@hublet-ets.be)





# Centre Funéraire Mathieu

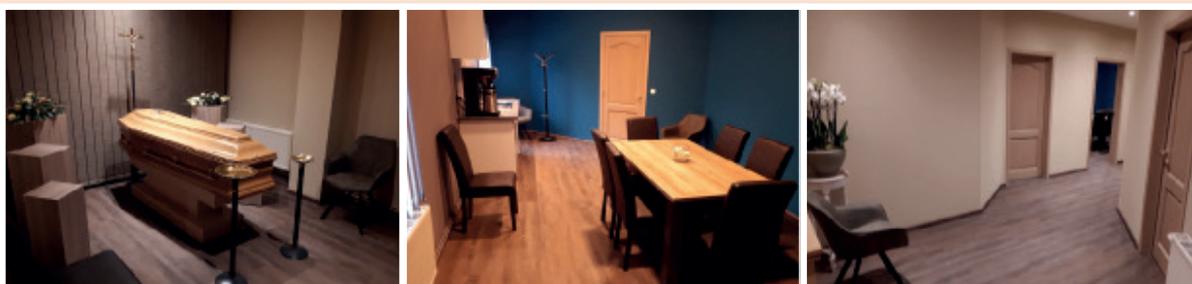
Successeur Ets Preud'homme

- Organisation complète des funérailles
- Monuments funéraires et caveaux
- Fleurs
- Articles funéraires

M. Mathieu a repris les Ets Preud'homme en 2014. Afin d'encore mieux répondre à vos attentes, nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de notre nouveau funérarium situé rue de l'École Moyenne 13 à Fosses-la-Ville



**Permanence téléphonique 24h/24, 7 jours/7**



Rue de l'École Moyenne 13, Fosses-la-Ville (à côté de l'école fondamentale)

Tél.: 071 71 15 72 - 0495 24 78 84

Email: [info@centrefunerairemathieu.be](mailto:info@centrefunerairemathieu.be)

Site web: [www.centrefunerairemathieu.be](http://www.centrefunerairemathieu.be)

Vaste parking privé  
Accès aux PMR